



Accès à SICHEM pour les personnes responsables des produits chimiques

Version 1.0 du 8 avril 2024

Ce guide pas-à-pas décrit comment vous pouvez, en tant que personne responsable des produits chimiques dans votre entreprise, obtenir un accès à l'outil en ligne SICHEM.

Afin que vous puissiez utiliser SICHEM, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Vous disposez d'un CH-Login personnel.**
Ce dernier sert de clé pour accéder à EasyGov.
- Votre entreprise est connectée à EasyGov.**
Vous pouvez utiliser les outils mis gratuitement à disposition sur la plateforme uniquement si l'entreprise pour laquelle vous êtes responsable des produits chimiques est connectée à EasyGov.
- Vous disposez d'un accès complet au compte de l'entreprise sur EasyGov ou d'un accès restreint à SICHEM.**

Si ces trois conditions sont réunies, vous pouvez déjà utiliser SICHEM. Pour savoir **comment accéder à SICHEM, consultez la section Comment puis-je accéder à SICHEM ?** à la page 5 de ce guide.



Si vous assumez également le rôle de personne autorisée à signer pour votre entreprise, nous vous invitons à consulter le **Guide pas-à-pas à l'attention des personnes autorisées à signer.**

Qu'est-ce que SICHEM ?

SICHEM est l'outil de la Confédération permettant une mise en œuvre facile du devoir de diligence lors de la manipulation de produits chimiques sur le lieu de travail. Il est en ligne et gratuit. L'outil simplifie la gestion des produits chimiques utilisés : en quelques clics, vous pouvez dresser la liste de ceux-ci, comme cela incombe à votre entreprise. SICHEM est en outre relié au registre des produits chimiques (RPC) de la Suisse et est donc toujours à jour. Les données que vous saisissez dans SICHEM ne sont destinées qu'à vous et ne peuvent pas être consultées par les autorités.

Pourquoi ai-je besoin d'un CH-Login ?

SICHEM se trouve sur EasyGov, la plateforme de la cyberadministration (e-Government). Vous avez besoin d'un CH-Login pour vous y connecter.

Rendez-vous sur la page suivante pour vous comprendre comment vous connecter ou créer un CH-Login : → [ici*](#)

Le CH-Login est une procédure de connexion officielle de la Confédération et peut être employé pour diverses applications de l'administration fédérale, p. ex. comme une clé pour EasyGov.



Je dispose d'un CH-Login

Si vous disposez déjà d'un CH-Login personnel, vous pouvez l'utiliser pour vous connecter à EasyGov. Notez qu'un CH-Login est toujours relié à un particulier ; vous ne pouvez pas en créer un pour une entreprise.



Je ne dispose pas d'un CH-Login

Si vous ne disposez pas encore d'un CH-Login, vous devez en créer un.

→ [Cliquez ici pour créer un compte](#)

CH-LOGIN
& bring your own identity
eGovernment

Saisissez votre adresse électronique pour continuer

E-mail*

Annuler Continuer

Pas encore de compte?
Créer un compte

Vous pourrez ensuite suivre le processus d'enregistrement. Pour ce faire, vous avez besoin d'une adresse électronique valable et d'un téléphone mobile. Dès cette étape terminée, vous pouvez vous connecter à EasyGov à l'aide de votre nouveau CH-Login.

Si vous avez besoin d'aide durant le processus d'enregistrement, référez-vous à → [ce guide](#).

Comment puis-je obtenir l'accès au compte EasyGov de l'entreprise ?

Pour que vous puissiez utiliser SICHEM, votre entreprise doit être connectée à EasyGov.

Cette plateforme se trouve à l'adresse suivante :

→ www.easygov.swiss

EasyGov est la plateforme officielle de la cyberadministration (e-Government) pour les entreprises suisses. Ce service gratuit vous permet d'effectuer différentes démarches et procédures administratives en ligne. Divers outils, tels que SICHEM, y sont mis à disposition. Afin de pouvoir utiliser SICHEM, vous avez besoin d'un accès au compte EasyGov de votre entreprise. Cet accès doit être activé pour vous.



Je dispose déjà d'un accès au compte EasyGov de l'entreprise

Si vous disposez déjà d'un accès complet au compte de l'entreprise, vous pouvez utiliser SICHEM dès maintenant. Consultez la section **Comment puis-je accéder à SICHEM ?** à la fin de ce guide pour plus d'informations.

Demander l'accès auprès de l'administrateur EasyGov

Pour procéder de la manière la plus simple, **demandez à la personne responsable de l'administration d'EasyGov dans votre entreprise de vous donner accès à SICHEM.** La section **Invitation à accéder à SICHEM** expose les points à prendre en compte lors de ce processus.

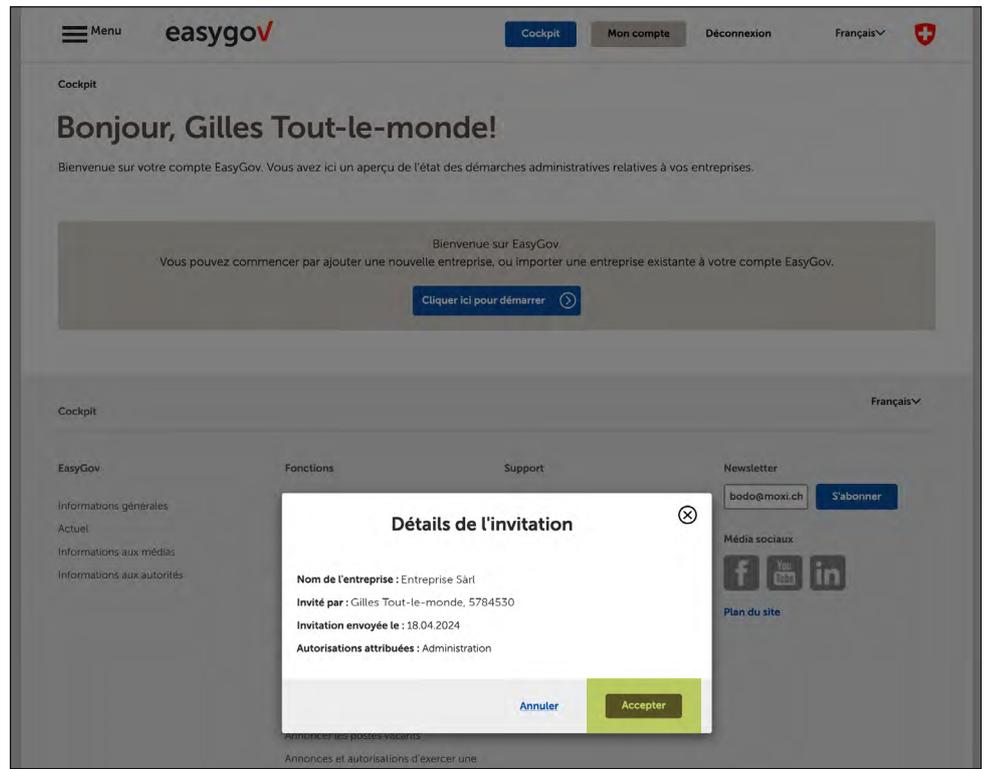


Je ne sais pas qui est la personne responsable de l'administration d'EasyGov.

Pour savoir comment procéder si vous ne savez pas qui est responsable de l'administration d'EasyGov dans votre entreprise ou si votre entreprise est connectée à EasyGov, consultez le document complémentaire **EasyGov : clarifier le statut de connexion**, que vous pouvez télécharger sur → www.seco.admin.ch/sichem > **Publications.**

Invitation à accéder à SICHEM

L'octroi d'un accès à SICHEM se fait dans EasyGov par l'intermédiaire d'un processus d'invitation. Dans un premier temps, l'administrateur EasyGov de votre entreprise vous invite à utiliser SICHEM. Dès cette étape terminée, vous recevez un e-mail de la part d'EasyGov vous invitant à vous connecter à EasyGov au moyen de l'adresse électronique à laquelle l'e-mail a été envoyé et à accepter l'invitation. Cette dernière (Détails de l'invitation) s'affiche directement dans votre cockpit après la connexion à EasyGov. Cliquez sur **Accepter**.



Une fois l'invitation acceptée, la personne responsable de l'administration d'EasyGov est informée par e-mail de votre confirmation et peut valider définitivement votre accès. Vous recevez finalement un dernier e-mail vous informant que votre accès a été confirmé et que vous pouvez désormais effectuer des démarches administratives en ligne sur EasyGov.swiss. Votre accès à SICHEM est ainsi activé, et vous pouvez dès à présent utiliser SICHEM. La section ci-dessous décrit comment accéder à SICHEM.

Comment puis-je accéder à SICHEM ?

Vous pouvez accéder à SICHEM depuis la plateforme EasyGov. Pour ce faire, votre entreprise doit être connectée à EasyGov et vous devez disposer d'un accès correspondant.

SICHEM est l'outil de la Confédération permettant une mise en œuvre facile du devoir de diligence lors de la manipulation de produits chimiques. Il est en ligne et gratuit. Suivez les étapes listées ci-dessous afin de comprendre comment accéder à SICHEM et d'apprendre d'autres informations utiles.

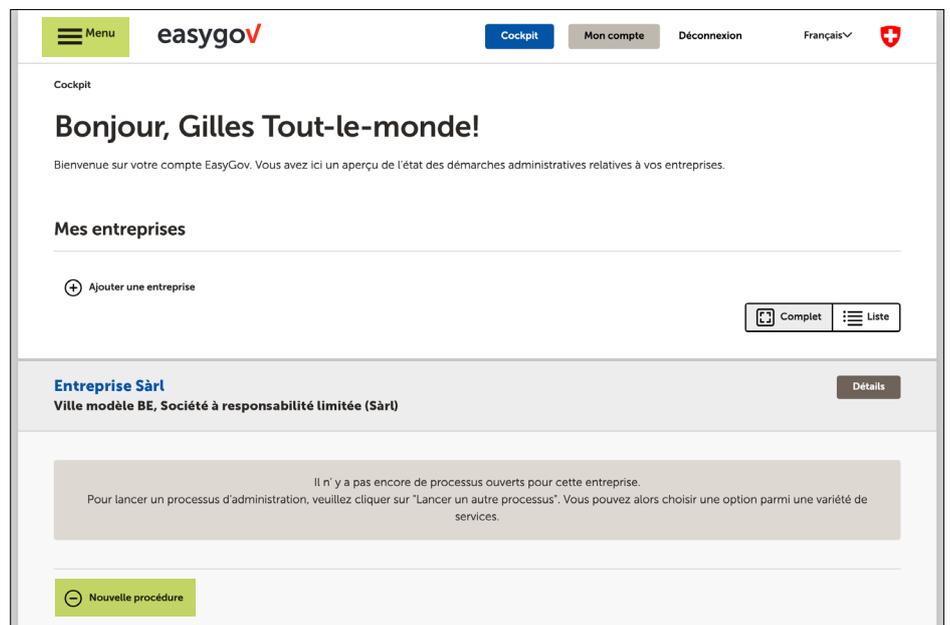
Ouvrir SICHEM

Pour accéder à SICHEM, connectez-vous sur www.easygov.swiss à l'aide de votre CH-Login.

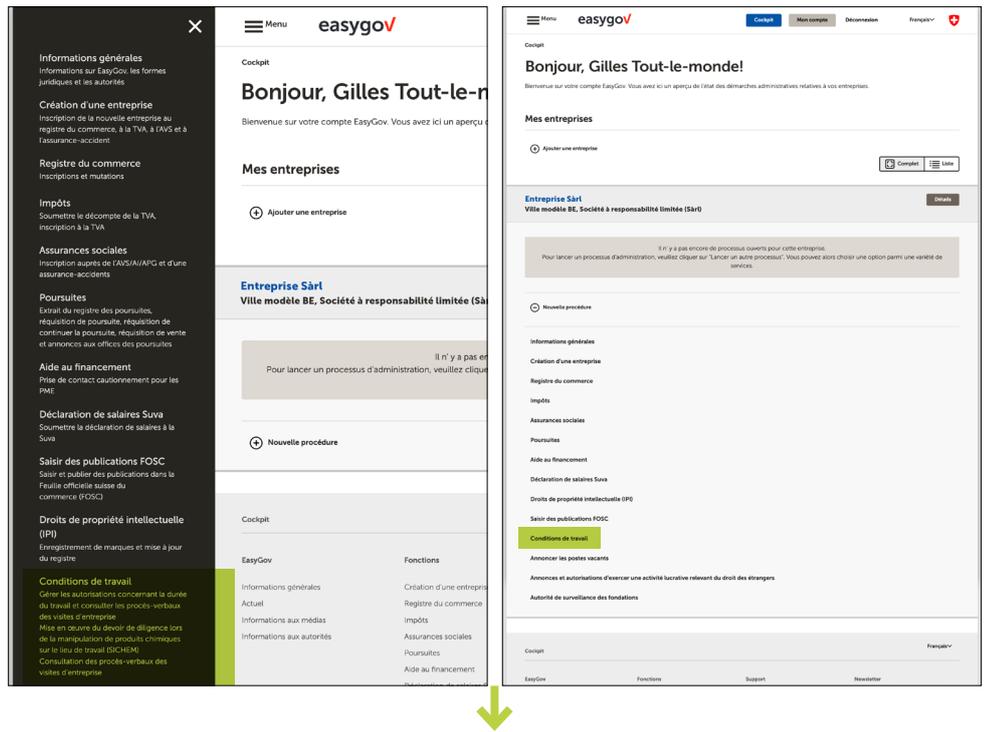


Vous serez dirigé automatiquement sur le cockpit, où se présentent différentes possibilités pour accéder à SICHEM.

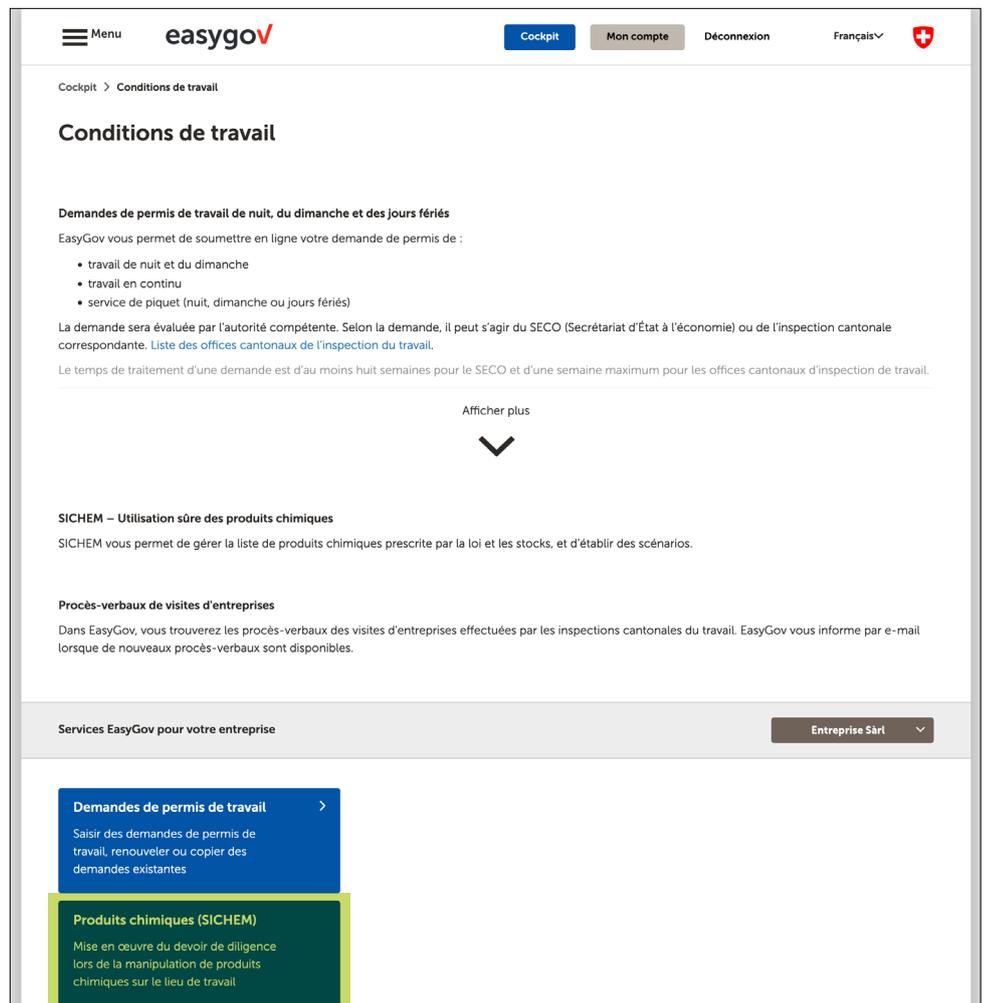
- Vous pouvez cliquer sur **Menu**, situé en haut à gauche de l'écran.
- Vous pouvez cliquer sur **Nouvelle procédure**.



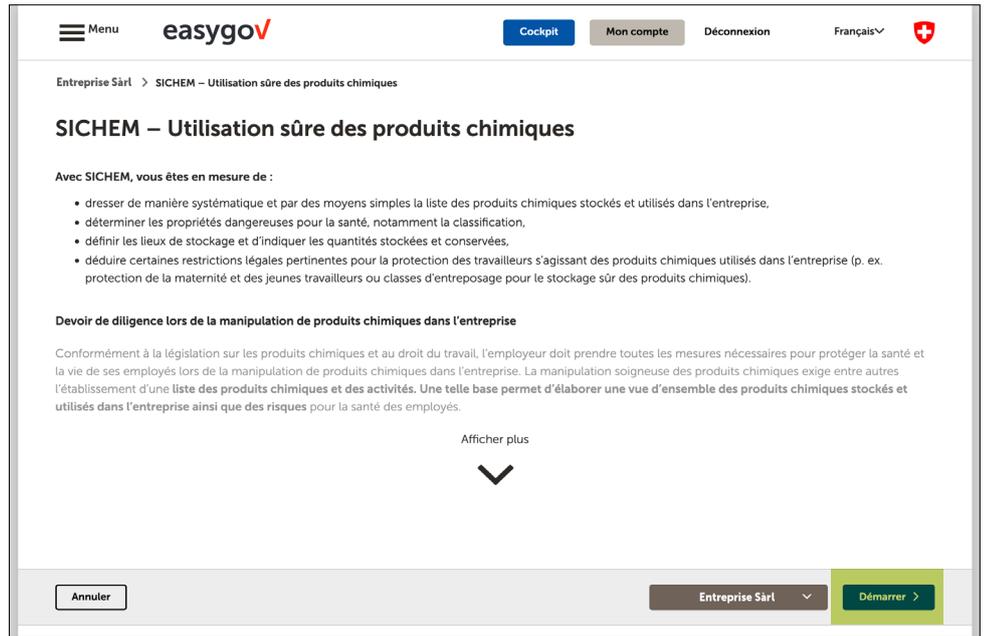
Si vous avez cliqué sur **Menu**, une fenêtre de navigation s'ouvre sur la page de gauche. Si vous avez cliqué sur **Nouve-
au processus**, une liste se déploie sous le bouton. Les deux options offrent les mêmes possibilités. Pour accéder à **SICHEM**, cliquez sur **Conditions de travail**.



La page *Conditions de travail* s'ouvre. Sélectionnez **Produits chimiques (SICHEM)**.

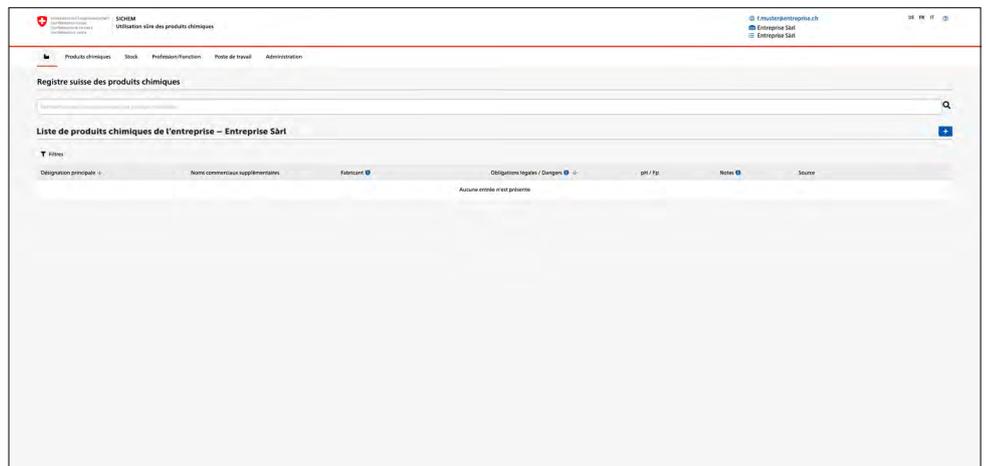


La page d'aperçu *SICHEM – Utilisation sûre des produits chimiques* vous propose une vue d'ensemble des fonctionnalités les plus importantes. Cliquez sur **Démarrer** pour ouvrir l'application.



Application SICHEM

Vous vous trouvez dans SICHEM. La capture d'écran ci-dessous montre comment la page d'accueil de SICHEM se présente lorsqu'aucun produit chimique n'a encore été ajouté à la liste.



Il est possible d'utiliser SICHEM sans connaissances préalables. Vous pouvez essayer les nombreuses fonctionnalités proposées par l'outil en ligne sans hésitation. Les données que vous avez saisies dans SICHEM ne peuvent être consultées que par vous : personne d'autre n'y a accès, pas même les autorités.

Pour plus d'informations sur les différentes fonctionnalités de SICHEM, vous pouvez consulter la page Internet du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) « SICHEM - Utilisation sûre des produits chimiques » www.seco.admin.ch/sichem. À cette adresse, vous trouverez notamment trois vidéos, qui vous présentent les avantages de l'utilisation de SICHEM ainsi qu'une section FAQ détaillée.

Nous vous souhaitons une utilisation fructueuse de SICHEM !